

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

29 juin 1994

Assises de l'Association le 20 et le 21 juin 1994 Réunions du Conseil du personnel le 22 juin 1994 et le 28 juin 1994

Résumé: le Conseil du personnel a tenu ses Assises annuelles, occasion pour les anciens et les nouveaux délégués de l'Association de faire connaissance et de faire le point sur les dossiers en cours. Le Conseil du personnel s'est réuni le soir du Comité des Finances pour prendre connaissance de ses délibérations. Il s'est réuni le 28 juin pour élire le nouveau Comité exécutif.

Assises de l'Association le 20 juin après-midi et le 21 juin: comme chaque année après l'élection des nouveaux membres du Conseil du personnel (voir les Bulletins hebdomadaires n° 25/94 du 20 juin et n° 26/94 du 27 juin), l'Association a tenu ses Assises, hors du CERN. Les anciens et les nouveaux délégués ont pu ainsi faire connaissance. L'organisation et le fonctionnement de l'Association, ses relations avec la Direction et les États membres, avec des collègues de l'extérieur, les grands dossiers en cours (examen quinquennal des conditions d'emploi, révision générale des Statut et Règlement du personnel, Forum de discussions tripartite, contrats, etc.) ont été présentés et discutés de façon générale. Un accent particulier a été mis sur la formation des délégués eux-mêmes organisée par l'Association (négociations, tenue de réunions, formation spécialisée pour les membres des Commission paritaires consultatives comme celles de recours ou de discipline, etc.). Selon une nouvelle procédure approuvée l'année dernière concernant l'élection du Comité exécutif, des discussions préliminaires ont porté sur les candidatures pour le prochain Comité; de telles

discussions sont censées faciliter les candidatures à la fonction de Président de l'Association et la constitution de listes candidates pour ce Comité.

Réunion du Conseil du personnel le 22 juin 1994: cette réunion extraordinaire avait été prévue initialement pour prendre la décision définitive d'appel à la grève le lendemain au vu du résultat des discussions du Comité des Finances. Entre temps, pour des raisons qui ont été brièvement présentées dans un FLASH daté du 21 juin 1994, Michel Borghini, Président et Michel Vitasse, vice-président, avaient pris l'initiative de retirer le préavis de grève. Le Conseil du personnel a entendu leurs explications et a approuvé cette initiative (pour des raisons techniques, cette approbation a été formalisée lors de la réunion du 28 juin, par l'ensemble des délégués moins une abstention et deux voix contre). Il a demandé que le texte de la lettre par laquelle le Directeur général s'est engagé à préserver les droits du personnel soit communiquée à l'ensemble du personnel, ce qui sera fait prochainement dans le Bulletin hebdomadaire.

Réunion ordinaire du Conseil du personnel, le 28 juin 1994: cette réunion avait pour but principal l'élection, pour un an, du nouveau Comité exécutif. Cette élection a été précédée par un examen des activités récentes du Comité exécutif sortant.

L'ordre du jour de la réunion du Comité de concertation permanent devant se tenir le

lendemain a été passé en revue. Le Conseil a pris à ce sujet diverses positions. Parmi les points considérés figuraient, sur la demande de la Direction, *les Statuts de l'Association du personnel*. Rappelons que le 29 juin 1993, l'Assemblée générale du personnel a approuvé, avec quelques amendements le projet de Statuts rénovés de l'Association du personnel. Le lendemain, 30 septembre 1993, le Président de l'Association les transmettait au Directeur général pour que celui-ci juge de leur compatibilité avec les objectifs de l'Organisation et ses activités ainsi qu'avec son caractère d'institution internationale, ainsi que le stipule le Règlement du personnel. La réponse du Directeur général, datée du 17 juin 1994, suite à un avis juridique extérieur demandé par le Directeur général précédent, demande un certain nombre de modifications pour réaliser cette compatibilité. Le Conseil du personnel a noté que le Comité exécutif a transmis cette lettre pour avis à un conseiller juridique extérieur de l'Association; il examinera ensuite cet avis pour déterminer sa conduite ultérieure et ne peut donc se prononcer sur ce sujet pour le moment.

Autre point à l'ordre du jour, une révision du document intitulé *La Politique de la sécurité au CERN* (SAPOCO/42, en vigueur depuis 1988). Plusieurs membres du Comité exécutif ayant participé à l'élaboration de cette révision mais les membres du Conseil du personnel n'ayant pas eu l'occasion d'étudier sa toute dernière version, le Conseil du personnel a décidé de l'accepter ad référendum, c'est-à-dire sous réserves des commentaires que pourra faire le Conseil du personnel lors de sa prochaine réunion, le 12 juillet prochain, étant entendu que les études en vue d'une nouvelle révision prévue commencent dans les meilleurs délais.

Élection du nouveau Comité exécutif: il n'y avait qu'une seule liste candidate qui a été élue au scrutin à bulletins secrets par 41 voix pour et un bulletin blanc. Sa composition est donnée ci-dessous. Le nouveau Comité exécutif entrera en fonctions le 1er juillet 1994, pour un an.

NOUVEAU COMITE EXECUTIF / NEW EXECUTIVE COMMITTEE

BORGHINI Michel	PPE	A	Président/President
BALL Derek	AS	A	Vice-Président/Vice-President
VITASSE Michel	SL	B	Vice-Président/Vice-President
COLLOMB Raymond	FI	B	Trésorier/Treasurer
AYMON Marcel	PE	B	Secrétaire/Secretary
ANTOINET Gérard	TIS	C	
BROUZET Etienne	SL	A	
HUTCHINS Steve	PS	B	
LEFEVRE Christiane	AS	C	
SEIS Irène	CN	A	